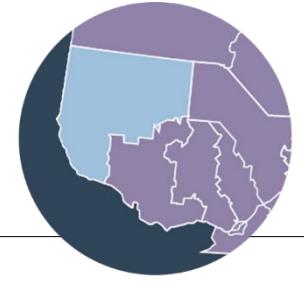




ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Portrait régional de l'effectif infirmier et de la relève infirmière

L'Abitibi-Témiscamingue, vaste région délimitée au nord par le Nord-du-Québec, au sud par l'Outaouais et à l'est par la Mauricie, constitue une des deux grandes frontières avec l'Ontario, à l'ouest. La densité de population y est peu élevée, les quelque 150 000 habitants vivant sur plus de 65 000 km², en milieu rural (plus de 40 %) ou dans de petites villes. Le CISSS regroupe quelque 120 installations.

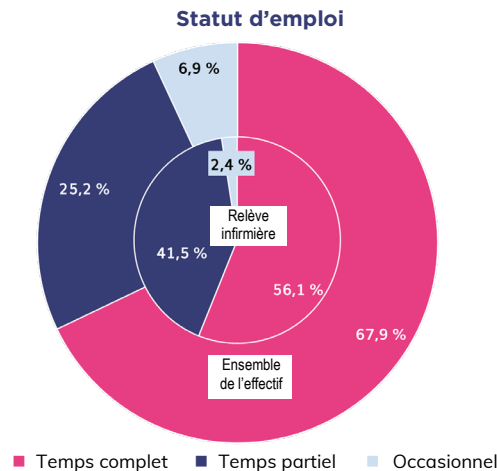
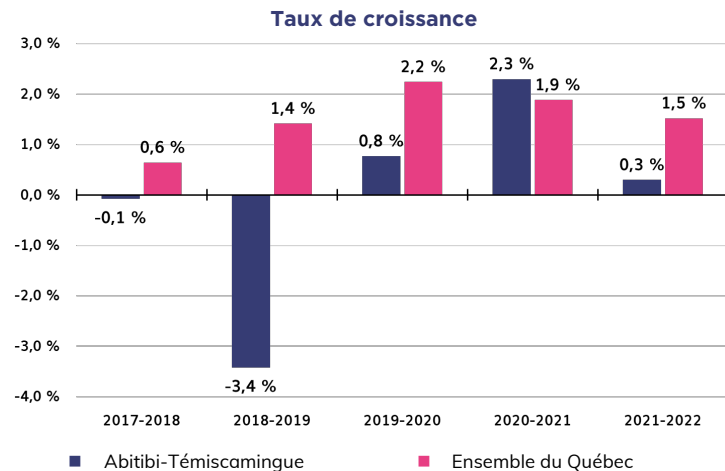


2021-2022

EFFECTIF INFIRMIER

Au 31 mars 2022, 1 343 infirmières et infirmiers exerçaient la profession dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, soit 1,8 % de l'effectif provincial. L'effectif infirmier a peu varié en 2021-2022, enregistrant une croissance de seulement 0,3 %; ce taux de croissance est l'un des plus bas des 18 régions du Québec. L'Abitibi-Témiscamingue compte 7,81 infirmières et infirmiers en soins directs pour 1 000 habitants, soit un taux comparable à la moyenne provinciale de 7,70.

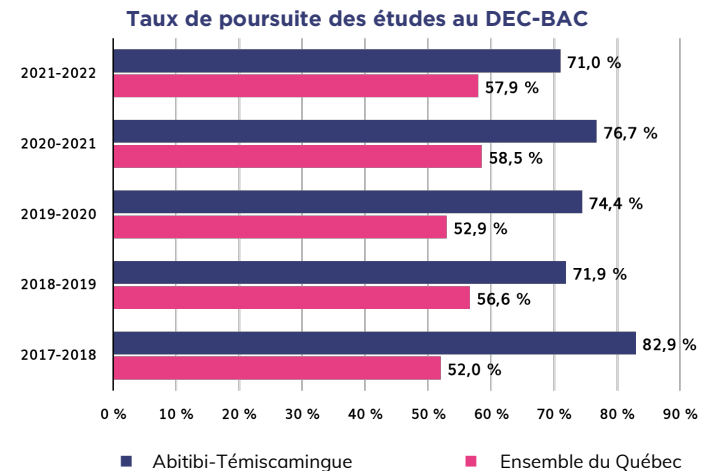
- **67,9 % de l'effectif travaille à temps complet.** Ce taux a enregistré une des plus fortes augmentations au Québec (5,8 points par rapport à 2020-2021) et atteint ainsi un niveau comparable à la moyenne provinciale (68,4 %).
- **49,5 % de l'effectif est titulaire d'un baccalauréat** en sciences infirmières (y compris les diplômes de cycles supérieurs). Il s'agit d'une des six régions du Québec où cette proportion n'atteint pas la moitié (moyenne provinciale de 51,8 %).
- **28 IPS** exercent dans la région (sur 1 097 inscrits à l'OIIQ); 5 membres sont en formation pour devenir IPS.
- **275 infirmières et infirmiers ont le droit de prescrire**, soit 20,5 % de l'effectif de la région; il s'agit d'une des quatre régions où plus de 20 % de l'effectif a le droit de prescrire.



RELÈVE INFIRMIÈRE

La région a accueilli 41 infirmières et infirmiers de la relève, soit 1,3 % de la relève infirmière de 2021-2022. Il s'agit d'une diminution de 10,9 % par rapport à 2020-2021.

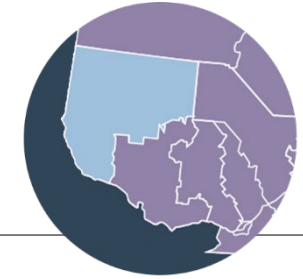
- **56,1 % de la relève travaille à temps complet** (moyenne provinciale de 51,1 %). L'Abitibi-Témiscamingue est l'une des cinq régions où plus de 55 % de la relève travaille à temps complet.
- **71,0 % des titulaires d'un DEC en soins infirmiers** poursuivent leur formation au baccalauréat. C'est l'une des cinq régions au Québec où ce taux dépasse 70 %.
- **78,2 % de la relève embauchée** dans la région entre 2012-2013 et 2016-2017 y exerçait toujours cinq ans plus tard (taux de rétention régionale moyen de 78,2 %). À noter que le taux de rétention dans la profession est de 90 %.





ABITIBI-TÉMISCAMINGUE EN CHIFFRES

1 343 — infirmières et infirmiers
0,3 % — taux de croissance



2021-2022

Effectif infirmier	Abitibi-Témiscamingue	Ensemble du Québec ¹
Nombre d'infirmières et infirmiers exerçant dans la région	1 343	75 601
Répartition provinciale	1,8 %	100,0 %
Taux de croissance annuel		
En 2021-2022	0,3 %	1,5 %
Moyen (2017-2018 à 2021-2022)	0,0 %	1,5 %
Nombre d'infirmières et infirmiers en soins directs² par 1 000 H	7,81	7,70
Tranche d'âge :		
Moins de 35 ans	35,4 %	32,5 %
55 ans ou plus	13,0 %	15,0 %
Proportion de titulaires d'un baccalauréat (ou plus) en sciences infirmières	49,5 %	51,8 %
Variation (depuis 2020-2021)	2,7	1,9
Taux d'emploi à temps complet	67,9 %	68,4 %
Variation (depuis 2020-2021)	5,8	4,0
IPS		
Nombre d'IPS exerçant dans la région	28	1 097
Nombre de membres en formation IPS ³	5	688
Droit de prescrire		
Nombre de titulaires d'un droit de prescrire	275	11 207
Proportion de l'effectif	20,5 %	14,4 %

Relève infirmière ⁴	Abitibi-Témiscamingue	Ensemble du Québec
Nombre d'infirmières et infirmiers de la relève exerçant dans la région	41	3 565
Répartition provinciale	1,3 %	100,0 %
Variation par rapport à 2020-2021	- 10,9 %	- 1,8 %
Variation moyenne (depuis 2017-2018)	-3,3 %	1,4 %
Taux d'emploi à temps complet	56,1 %	51,1 %
Variation (par rapport à la relève de 2020-2021)	3,9	13,0
Poursuite des études au baccalauréat		
Proportion des titulaires d'un DEC inscrits au baccalauréat (cheminement DEC-BAC)	71,0 %	57,9 %
Proportion moyenne (relève de 2017-2018 à 2021-2022)	75,4 %	55,6 %
Taux de rétention (relève de 2012-2013 à 2016-2017)		
Proportion de la relève exerçant toujours dans la région cinq ans après l'entrée dans la profession	78,2 %	72,6 % ⁵